



Lauréats de l'appel à projet ZFE 2019

1. Grenoble-Alpes Métropole

Le projet de la métropole de Grenoble est une mesure additionnelle à la ZFE existante qui concerne les véhicules utilitaires légers et les poids lourds. Il vise la définition et l'expérimentation d'une prestation de conseil en transition énergétique des véhicules (coût global, aides, fiscalité, fiabilité et performance techniques et intérêt environnemental des véhicules à faibles émissions) auprès de 60 à 110 entreprises de l'ensemble du territoire de Grenoble-Alpes Métropole (ie au-delà du périmètre de la ZFE).

2. Métropole européenne de Lille

Le projet de la Métropole européenne de Lille s'inscrit dans la continuité de l'étude de préfiguration ZFE en cours. Sous réserve des précisions politiques qui seront prises à l'issue de l'étude par l'ensemble des partenaires (Etat, MEL, communes), ce projet comportera un volet sur la sensibilisation / information / communication / concertation auprès des usagers et acteurs du territoire et un volet sur la définition des conditions de contrôle de la ZFE. Un objectif sera d'identifier les axes stratégiques de communication autour des questions de santé publique, des enjeux de pollution de l'air, de l'acceptabilité et des solutions offertes aux habitants et usagers. L'autre objectif sera de consolider les travaux préparatoires à l'élaboration d'un système de contrôle en vue de sa mise en œuvre opérationnelle pour une ZFE efficiente.

3. Métropole du Grand Paris

Le projet de la Métropole du Grand Paris a pour objet d'accompagner la mise en place de la Zone à Faible Emissions métropolitaine dans sa première étape de juillet 2019 (évaluation de la mesure et actions de communication) et de préparer les prochaines étapes avec la réalisation d'études complémentaires (mobilité, identification de mesures d'accompagnement des publics en situation de précarité économiques, ...).

4. Plaine Commune

Le projet de Plaine Commune a pour contexte la future ZFE du territoire de la métropole du Grand Paris. Il s'agit de réaliser une étude sociologique pour, dans un premier temps, mieux caractériser les habitants et professionnels possédant un véhicule très polluant et contraints à des déplacements dans la future ZFE métropolitaine. Dans un second temps, il s'agira de co-construire avec ces publics cibles les mesures d'accompagnement les plus ajustées pour favoriser leur adaptation à la future ZFE (et au renforcement de la ZFE parisienne).

5. Eurométropole de Strasbourg

Le projet porté par l'Eurométropole de Strasbourg a pour objet de compléter l'étude de préfiguration d'une ZFE terminée fin 2018. Il s'agira de réaliser un travail sur les mesures d'accompagnement à la mise en place de la ZFE, une enquête sur le parc local circulant des poids lourds et véhicules utilitaires légers, et une étude sur les dispositifs de contrôle adaptés pour la collectivité et les moyens pour lever les contraintes (réglementaires, financières, techniques) déjà identifiées.

6. Vallée de l'Arve (communauté de communes de la Vallée de Chamonix Mont Blanc, communauté de communes Pays du Mont-Blanc, Cluses Arve & Montagnes, communauté de communes Faucigny Glières et le Pays Rochois)

Ce projet consiste en une étude de faisabilité d'une ZFE conjointe aux cinq communautés de commune constituant le périmètre du plan de protection de la Vallée de l'Arve. Il prendra la forme d'une consultation publique permettant de retenir un bureau d'études qui réalisera les études techniques nécessaires et assurera la coordination générale de l'étude. Puis l'ATMO Auvergne Rhône-Alpes aura en charge l'évaluation Qualité de l'Air des scénarios ZFE.

7. Métropole Aix-Marseille-Provence

Le projet de la Métropole Aix-Marseille-Provence est une étude pour la mise en place d'une ZFE dans le centre-ville de Marseille qui concentre la grande majorité des personnes exposées à une pollution chronique. Les études menées s'attacheront également à étudier les impacts à l'échelle de la Métropole. Elles accorderont une attention particulière aux impacts sociaux des mesures de restriction de circulation..

8. Toulouse Métropole

Suite à l'engagement de mise en œuvre d'une ZFE d'ici fin 2020 votée en Conseil Métropolitain, Toulouse Métropole engagera une concertation volontaire afin de définir les modalités de mise en œuvre ainsi que les mesures d'accompagnement liées à sa mise en place. Pour ce faire, elle fera appel à un prestataire chargé d'assurer l'animation de ce dispositif.

9. Montpellier Méditerranée Métropole

Le projet porté par Montpellier Méditerranée Métropole a pour objectif de réaliser une étude pour déployer une première Zone à Faible Emission. Cette étude devra analyser les solutions techniques (et notamment de contrôle) nécessaires à la mise en œuvre effective de cette ZFE mais aussi concerter avec les acteurs économiques et les citoyens afin de permettre une appropriation du projet. La ZFE serait basée dans un premier temps dans le centre-ville de Montpellier et concernera les véhicules de livraison de marchandises. Dans un second temps, il s'agira d'interdire l'accès aux véhicules les plus polluants pour les particuliers et d'étendre le périmètre.

10. Métropole de Lyon

Le projet de la métropole de Lyon s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de sa ZFE début 2020. Il s'agira de travailler sur la mise en place d'un guichet unique informant et accompagnant les publics concernés, de réaliser une enquête dite « plaques » afin d'évaluer l'efficacité de la ZFE et d'étudier la perception de la ZFE par le grand public et son acceptation par les professionnels.

La Métropole mettra également en place une expérimentation de panneaux numériques pédagogiques interactifs capables de diffuser des messages sur la qualité de l'air comme des messages individualisés en utilisant une caméra pour classifier et reconnaître les émissions des véhicules en temps réel.

11. Saint Etienne Métropole

L'objectif du projet est d'étudier une ZFE de 34 km² à déployer d'ici 2020. Plus précisément, il s'agira de mieux connaître le parc de véhicules en circulation sur le territoire via la réalisation d'une enquête dite « plaques », d'affiner des calculs d'impact de la ZFE sur les émissions de polluants atmosphériques, de travailler sur la concertation et la communication avec les professionnels du transport et enfin d'étudier les modalités de contrôle de la zone.

12. Métropole Toulon Provence Méditerranée

Le projet de Toulon Provence Méditerranée est la réalisation d'une étude de préfiguration de mise en place d'une ZFE. Il s'agira dans un premier temps de réaliser un état des lieux (qualité de l'air, parc routier en circulation, ...), puis de construire des scénarios de ZFE (périmètres, véhicules concernés ...) et enfin, après avoir choisi un scénario de ZFE, d'en étudier l'impact et les modalités de mise en œuvre.

13. Communauté urbaine d'Arras

Le projet de la communauté urbaine d'Arras consiste en la réalisation d'une étude de faisabilité de la mise en œuvre d'une ZFE sur son territoire. Il s'agira d'étudier les impacts sur l'environnement, la santé, l'économie locale (attractivité du centre-ville, commerce, activités) ainsi que les impacts sociétaux, notamment en matière d'acceptabilité, de la mise en place d'une ou plusieurs ZFE. L'objectif est de disposer de toutes les informations nécessaires permettant de faire un choix éclairé de mise en œuvre ou non d'une ZFE.

14. Clermont Auvergne Métropole

Le projet de Clermont Auvergne Métropole a pour objectif la mise en œuvre d'études pour actualiser et finaliser les modalités de mise en place d'une ZFE (périmètre, véhicules, horaires), évaluer l'impact attendu en termes d'amélioration de la qualité de l'air et définir les actions d'accompagnement à mettre en place. Ces actions pourront porter sur de la pédagogie et de la communication (enjeux sanitaires, dispositif Crit'Air, modalités de restriction) mais aussi un soutien à la conversion de véhicules vers des énergies moins polluantes.

15. Métropole du Grand Nancy

Le projet vise à préfigurer les modalités de mise en œuvre d'un ou deux scénarios de ZFE. Seront analysés les aspects techniques, juridiques, organisationnels de mise en œuvre et les impacts associés (concentrations de polluants de l'air, mobilité...). La construction des mesures d'accompagnement s'appuiera sur une étude d'acceptabilité sociale. Le projet pourrait être complété par l'étude d'une ZFE Marchandise.

16. Grand Annecy

Le projet porte sur l'opportunité et les modalités de mise en place d'une ZFE : diagnostic de la situation actuelle (qualité de l'air, parc de véhicules en circulation sur le territoire...), définition des périmètres et des scénarios d'études, analyse d'impact des scénarios pré-sélectionnés, études des mesures d'accompagnement du dispositif, étude des impacts sociologiques et de l'acceptabilité sociale.

17. Valence Romans Agglo

Il s'agit pour Valence Romans Agglo d'étudier la pertinence d'une ZFE (périmètre, véhicules, horaires...) sur son territoire via l'évaluation de l'impact attendu en termes d'amélioration de la qualité de l'air. Le projet intègre également la définition des actions d'accompagnement à mettre en place le cas échéant. Ces actions pourront porter sur de la pédagogie et de la communication (enjeux sanitaires, dispositif Crit'air, modalités de restriction) mais aussi renforcer les actions en faveur des mobilités actives et des transports en communs et favoriser la conversion de véhicules vers des énergies moins polluantes.

18. Communauté d'agglomération de La Rochelle

Le projet de la Communauté d'agglomération de La Rochelle a pour objectif d'étudier la préfiguration de mise en œuvre de ZFE. Il s'agira d'examiner les conditions techniques (périmètre le plus pertinent et pour lequel l'incidence sur la qualité de l'air et l'organisation de la logistique du dernier kilomètre seront les plus importantes), juridiques (étude de l'instauration des vignettes Crit'Air, recherche de solutions pour les contrôles d'accès), organisationnelles et financières de la mise en place et de suivi de ZFE. Dans ce cadre l'agglomération examinera également les mesures d'accompagnement et les conditions nécessaires à la meilleure acceptabilité sociale du dispositif.

19. Fort de France

Le projet de Fort de France porte sur une étude de préfiguration de ZFE sur deux périmètres et qui comprendra une enquête mobilité, une évaluation des émissions de polluants atmosphériques dues au transport routier, une estimation des populations concernées par les dépassements ou les risques de dépassements des normes de qualité de l'air et une évaluation des réductions des émissions de polluants atmosphériques attendues par la création de la ZFE sur les deux périmètres.